

La conférence de Messine

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.
Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/la_conference_de_messine-fr-1f8c3257-aa3e-4d15-99a6-aa3dd82da0b.html



Date de dernière mise à jour: 07/07/2016

La conférence de Messine

La **conférence de Messine** se tient du 1^{er} au 3 juin 1955 et réunit les ministres des Affaires étrangères des six États membres de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA). Le Luxembourgeois Joseph Bech préside la réunion à laquelle participent Antoine Pinay pour la France, le professeur et secrétaire d'État aux Affaires étrangères Walter Hallstein pour la République fédérale d'Allemagne (RFA), Paul-Henri Spaak pour la Belgique et Johan Willem Beyen pour les Pays-Bas.

- [Photo de la conférence de Messine \(1er au 3 juin 1955\)](#)
- [Joseph Bech, Paul-Henri Spaak et Johan Willem Beyen à la conférence de Messine \(1er au 3 juin 1955\)](#)
- [La composition des délégations des Six à la conférence de Messine](#)

Les ministres des Affaires étrangères expriment à Messine leur désir d'entamer des négociations sur les deux plans à la fois; d'une part, de nouvelles intégrations partielles doivent être mises à l'étude, notamment en matière de transports, d'énergie classique et d'énergie nucléaire, d'autre part, l'objectif est la constitution d'un marché commun.

Les discussions portent essentiellement sur le mémorandum présenté par les pays du Benelux qui ont établi une synthèse des différentes thèses en présence. Les ministres des Six acceptent d'envisager l'extension de l'intégration européenne à tous les secteurs de l'économie.

À Messine s'opposent des conceptions européennes assez différentes: pour ou contre les institutions supranationales, pour ou contre l'extension des pouvoirs de la CECA, priorité du politique ou de l'économique, etc. Malgré ces divergences, l'accord se fait le 3 juin 1955 à l'aube.

Les ministres des Affaires étrangères des Six adoptent une **résolution** dans laquelle ils s'engagent notamment à poursuivre l'établissement d'une Europe unie par le développement d'institutions communes, par la fusion progressive des économies nationales, par la création d'un marché commun et par l'harmonisation progressive de leurs politiques sociales.

Déterminés à maintenir pour l'Europe la place qu'elle occupe dans le monde, à lui rendre son influence et son rayonnement, ils se donnent aussi pour objectif d'augmenter d'une manière continue le niveau de vie de la population.

Les six ministres reconnaissent l'importance du développement de l'énergie atomique à des fins pacifiques. Ils estiment urgent d'étudier la création d'une organisation commune à laquelle seront attribués la responsabilité et les moyens d'assurer le développement pacifique

de l'énergie atomique.

La conférence de Messine va donner le signal de la relance européenne.

- [*«La relance européenne» dans Le Figaro \(3 juin 1955\)*](#)